

Guide du marseille colonial

Angkor

rue d'

Lors de l'exposition coloniale de Marseille (1906), le pavillon du Cambodge s'inspire d'Angkor Vat et du Bayon. La même année, le roi Sisowath est en visite en France. À cette occasion, le Ballet royal du Cambodge se produit pour la première fois hors du Cambodge. Au cours de ce voyage, les danseuses attirent l'attention d'Auguste Rodin qui peint alors une importante série d'aquarelles représentant les danseuses. George Groslier, directeur colonial français du musée Sarraut de Phnom Penh avait pour l'occasion « réinventé » de grandes parties du ballet à travers ses études sur les bas-reliefs d'Angkor Vat.

C'est en 1863, que le roi Norodom 1er signe avec le gouvernement de Napoléon III un traité de protectorat qui place le royaume sous la domination de la France. Conformément à la convention signée à Oudong, le roi s'interdit toute relation avec une puissance étrangère sans l'accord de la France. Un résident général veille à Phnom Penh, la capitale, à l'exécution du traité. En 1887, le Cambodge est intégré à l'Indochine française et son roi perd ce qu'il lui restait d'autorité.